

« Élections législatives : lettre à nos amis français »

« La séquence ouverte avec la dissolution de l'Assemblée nationale et la convocation d'élections législatives anticipées, alors que l'extrême-droite atteint des sommets, est, à maints égards, vertigineuse. Amis et admirateurs de la France, nous pensons nécessaire de partager, avec le recul que nous confèrent notre position d'observateurs extérieurs et pour certains d'entre nous, une histoire nationale tourmentée, voire tragique, les graves inquiétudes que ce scrutin nous inspire.

Nous l'affirmons nettement : une victoire du RN ne signifierait pas seulement le basculement d'un pays de plus dans l'escarcelle des mouvements nationalistes européens. C'est bien, sous nos yeux, le destin de l'Europe qui se joue à travers la perspective d'une arrivée au pouvoir en France d'un parti pro-Kremlin et ouvertement hostile à l'Europe des droits humains. On ne saurait trop insister sur le fait que le choix que les électeurs français sont appelés à faire intervient dans le contexte de la plus grave confrontation armée sur le continent depuis la 2^{de} Guerre mondiale. Cette guerre comporte pour l'Europe une menace existentielle. Au-delà d'une négation radicale de l'identité ukrainienne, c'est bien la volonté de torpiller le projet d'une Europe fondée sur des valeurs de démocratie, de pluralisme et d'ouverture qui anime Vladimir Poutine.

Ne nous y trompons pas : une victoire du RN rendrait, quels que soient les efforts de respectabilité de ses responsables, une telle perspective dangereusement tangible. À cet égard, appréhender adéquatement les conséquences du scrutin implique, selon nous, d'éviter une double erreur de perspective.

La première consisterait à relativiser les enjeux du résultat en retenant que, depuis des années déjà, les gouvernements, en France comme ailleurs en Europe, sont perméables aux mots d'ordre de l'extrême-droite s'agissant des questions migratoires, pénales et sécuritaires, de sorte que les politiques du RN ne feraient qu'accentuer des tendances déjà ancrées. Les prémices de cette considération sont sans doute fondées, mais il reste que les autorités nationales évoluent dans un cadre institutionnel balisé, dont l'horizon de sens demeure quoi qu'il en soit la primauté de la personne humaine et la prééminence du droit.

Or, précisément, si la France se rangeait sous leur étendard, les mouvements œuvrant à une réécriture radicale du projet européen se trouveraient galvanisés, au point possiblement de pouvoir neutraliser le rôle de garde-fou de nos institutions communes. En s'emparant du deuxième pays au plan démographique de l'UE, dont il est de surcroît l'un des membres fondateurs, ils pourraient atteindre une masse critique suffisante pour provoquer un basculement politique. Les diverses expériences européennes de partis nationalistes portés par les urnes montrent qu'ils sont particulièrement habiles lorsqu'il s'agit de subvertir les rouages démocratiques et s'enkyster dans tous les échelons de l'appareil d'État.

Perte d'influence au pire moment

La deuxième erreur reviendrait à considérer que la perte d'influence extérieure de la France circonscrit la portée des résultats à venir. Cette observation, bien réelle, ne doit pas occulter la place privilégiée qu'assure à votre nation son siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, son statut prééminent au sein de l'UE et l'implantation sur son territoire du Conseil de l'Europe, cette arène où s'élaborent les principales normes démocratiques et de droits fondamentaux. Le poids, dans les représentations collectives, de ses legs politique, juridique et culturel ne doit pas non plus être mésestimé. Surtout, si baisse d'influence il y a, elle doit être mise en perspective avec la remise en cause de l'ordre juridique mondial et la montée en puissance d'États résolument hostiles à toute forme de régulation planétaire.

Or, avec les élections américaines de novembre, les affaires du monde sont susceptibles de prendre un tour complètement chaotique, alors que, dans le même temps, la conjonction de crises majeures en Ukraine, au Moyen-Orient et à Taïwan soumet les institutions onusiennes à l'épreuve de forces telluriques. La défection de la France dans ce contexte fragiliserait considérablement le camp des partisans du droit international, avec des effets littéralement imprévisibles.

C'est donc avec affection mais aussi gravité que nous nous adressons à vous, amis français, en vous appelant instamment à tenir compte de ce que les choix qui vous reviennent s'inscrivent dans un moment décisif de notre Histoire commune et nous engageant collectivement. Avec la conviction que, en définitive, le Pays des Lumières exercera pleinement le rôle particulier qui doit être le sien en Europe et dans le monde. »

Signataires :

(*) **Marc Nève (Belgique)**, est président du European Prison Litigation Network (EPLN). Cette tribune est co-signée par **Aleksandra Iwanowska (Pologne)**, administratrice de la Helsinki Foundation for Human Rights (HFHR) ; **Alexandre Tcherkassov (Russie)**, membre du conseil du centre de défense des droits humains Mémorial (prix Nobel de la Paix 2022); **Zsófia Moldova (Hongrie)**, avocate, défenseuse des droits humains, responsable associative; **Alexis Deswaef (Belgique)**, vice-président de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH); **Julie Ward (Royaume-Uni) et André Gerrits (Pays-Bas)**, co-présidents du Civil Society Forum; **Sofia Ciuffoletti (Italie)**, directrice de l'Altro diritto-ODV; **Nicoleta Hriplivii (République de Moldova)**, directrice juridique de Promo-Lex Association; **Olexandr Pavlichenko (Ukraine)**, directeur de la Ukrainian Helsinki Union for Human Rights; **Evguennii Zaharov (Ukraine)**, directeur du Kharkiv Human Rights Protection Group (KHPG); **Pierre Sculier (Belgique)**, président d'Avocats.be – Ordre des barreaux francophones et germanophone de Belgique; **Daniil Beilinson (Russie)**, cofondateur du projet de média indépendant OVD-Info; **Pavel Chikov (Russie)**, directeur d'Agora International Human Rights Group; **Patrick Henri (Belgique)**, président d'Avocats sans frontières (ASF).